

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 06027 Numéro SIREN : 490 957 081 Nom ou dénomination : 3 C EXPRESS

Ce dépôt a été enregistré le 04/06/2021 sous le numéro de dépôt 5946

Greffes Tribunal de Commerce - Pontoise

- 4 JUIN 2021

N°

5946

3C EXPRESS

2 Allée du Ponant - BP 52110 De la Belle Etoile

95700 ROISSY-EN-FRANCE

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020



Banque d'Alsace
Gérant

3C EXPRESS
2 ALLEE DU PONANT - BP 52110
385 RUE DE LA BELLE ETOILE
95700 ROISSY EN FRANCE

BILAN ACTIF

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2020 (12 mois)				Exercice précédent 30/06/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	10 720	10 178	542	0,10	711	0,10
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	15 769	8 675	7 094	1,36	13 232	1,79
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	7 000		7 000	1,34	7 000	0,95
TOTAL (I)	33 489	18 853	14 636	2,80	20 943	2,84
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	277 819	29 280	248 538	47,63	318 595	43,18
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	21 516		21 516	4,12	10 327	1,40
. Personnel					603	0,08
. Organismes sociaux	750		750	0,14		
. Etat, impôts sur les bénéfices	7 093		7 093	1,36	9 048	1,23
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	30 519		30 519	5,85	11 313	1,53
. Autres	42 212		42 212	8,09		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	30		30	0,01	30	0,00
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	153 444		153 444	29,41	362 274	49,10
Charges constatées d'avance	3 045		3 045	0,58	4 724	0,64
TOTAL (II)	536 428	29 280	507 147	97,20	716 914	97,16
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	569 917	48 134	521 783	100,00	737 857	100,00

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2020 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2019 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé :)	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 000	3 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	44 246	58 134
Report à nouveau		93 779
Résultat de l'exercice	543	12 333
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	77 789	197 246
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	25 000	25 000
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	25 000	25 000
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	110 000	
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers	903	903
. Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	280 815	390 830
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		8 293
. Organismes sociaux	1 409	10 140
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	706	
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 181	3 113
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	22 980	102 332
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL(IV)	418 994	515 612
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	521 783	737 857

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 30/06/2020 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%		Total	%		Variation	%	
Ventes de marchandises											
Production vendue biens											
Production vendue services	177 678	1 230 269	1 407 948	100,00		1 617 833	100,00		-209 885	-12,96	
Chiffres d'Affaires Nets	177 678	1 230 269	1 407 948	100,00		1 617 833	100,00		-209 885	-12,96	
Production stockée											
Production immobilisée											
Subventions d'exploitation											
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges						34 156	2,11		-34 156	-100,00	
Autres produits			2 034	0,14		4 912	0,30		-2 878	-58,58	
Total des produits d'exploitation (I)			1 409 982	100,14		1 656 901	102,41		-246 919	-14,89	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)											
Variation de stock (marchandises)											
Achats de matières premières et autres approvisionnements											
Variation de stock (matières premières et autres approv.)											
Autres achats et charges externes			1 276 757	90,68		1 334 908	82,51		-58 151	-4,35	
Impôts, taxes et versements assimilés			1 784	0,13		3 212	0,20		-1 428	-44,45	
Salaires et traitements			85 897	6,10		146 002	9,02		-60 105	-41,16	
Charges sociales			39 741	2,82		63 481	3,92		-23 740	-37,39	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			11 125	0,79		11 577	0,72		-452	-3,89	
Dotations aux provisions sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur actif circulant						9 500	0,59		-9 500	-100,00	
Dotations aux provisions pour risques et charges						25 000	1,55		-25 000	-100,00	
Autres charges			3 484	0,25		45 938	2,84		-42 454	-92,41	
Total des charges d'exploitation (II)			1 418 788	100,77		1 639 618	101,35		-220 830	-13,46	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-8 807	-0,62		17 284	1,07		-26 091	-150,94	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun											
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)											
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)											
Produits financiers de participations											
Produits des autres valeurs mobilières et créances											
Autres intérêts et produits assimilés			3 211	0,23		405	0,03		2 806	692,84	
Reprises sur provisions et transferts de charges											
Différences positives de change			1 103	0,08		4 564	0,28		-3 461	-75,82	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement											
Total des produits financiers (V)			4 314	0,31		4 969	0,31		-655	-13,17	
Dotations financières aux amortissements et provisions											
Intérêts et charges assimilées			1 121	0,08		917	0,06		204	22,25	
Différences négatives de change			1 309	0,09		1 517	0,09		-208	-13,70	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements											
Total des charges financières (VI)			2 430	0,17		2 434	0,15		-4	-0,15	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			1 884	0,13		2 535	0,16		-651	-25,67	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-6 923	-0,48		19 819	1,23		-26 742	-134,92	

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/06/2020 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			78	0,00	-78	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	15 000	1,07			15 000	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	15 000	1,07	78	0,00	14 922	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	743	0,05	35	0,00	708	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 592	0,40			5 592	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	6 335	0,45	35	0,00	6 300	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	8 665	0,62	43	0,00	8 622	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	1 199	0,09	7 529	0,47	-6 330	-84,06
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 429 296	101,52	1 661 948	102,73	-232 652	-13,99
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 428 752	101,48	1 649 615	101,96	-220 863	-13,38
RÉSULTAT NET	543	0,04	12 333	0,76	-11 790	-95,59
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

3C EXPRESS

2 Allée du Ponant - BP 52110 De la Belle Etoile

95700 ROISSY-EN-FRANCE

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euros

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020



3C EXPRESS *BONGATS Amandine*
2 ALLEE DU PONANT - BP 52110
385 RUE DE LA BELLE ETOILE
95700 ROISSY EN FRANCE *Gerard*

A large, stylized handwritten signature in black ink.

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 521 783,31 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 543,20 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 20/10/2020 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet CECG, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par 3C EXPRESS,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 30/06/2020 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	521 783
Chiffre d'affaires hors taxes	1 407 948
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	543

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour CECG

Fait à VINEUIL ST FIRMIN le 20/10/2020

3C EXPRESS

Société à Responsabilité Limitée au capital de 30 000 €
Siège Social : 2 ALLÉE DU PONANT BP 52110 385 DE LA BELLE ÉTOILE
95700 ROISSY-EN-FRANCE - RCS PONTOISE n° 490 957 081

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 octobre 2020

L'an deux mille vingt,

Le 15 octobre
à neuf heures

Au siège social,

La société **INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT SARL** au capital de 100 000 € dont le siège est situé au 50, rue des Chardonnerets – BR 53255 Roissy CDG 93290 Tremblay en France et immatriculée au RCS de Bobigny sous le numéro 722 041 381 et seule associée de la Société à Responsabilité Limitée **3C EXPRESS** au capital de 30 000 € divisé en 30 000 parts sociales de 1 € chacune, représentée par Monsieur Aurélien BONGARS

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur Aurélien BONGARS représentant de la société **INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT SARL** associé unique, a établi et arrêtée les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 juin 2020 ; il a également établi le rapport de gestion sur l'activité de la Société au cours dudit exercice.

2. A pris les décisions suivantes portant sur :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2020
- L'affectation du résultat dudit exercice ;
- La constatation des conventions visées à l'article L.223-19 du nouveau Code de Commerce intervenue au titre de l'exercice

Il précise que tous les documents prescrits par la loi, ont été tenus à la disposition de l'associé unique au siège social dans les délais prévus par ledit article.

AB

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2020 tels qu'elle les a établis, et se soldant par un bénéfice de 543 €. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 543 € clos de la façon chronologique suivante :

- L'intégralité du bénéfice est affectée au poste « Report à nouveau »
- L'intégralité du report à nouveau est ensuite affecté au poste « Autres Réserves ». Le poste « Autres Réserves » sera ainsi doté à hauteur de 44 789 €
- Sur le poste « Autres Réserves » sera prélevé un dividende de 40 000 € à l'associé unique. Cette distribution de dividende bénéficiera dans la société mère du régime fiscal Mère Fille.

Compte tenu de ces affectations les capitaux propres de la Société seront de **37 789 €**.

TROISIEME DECISION

L'actionnaire unique déclare que deux conventions visées à l'article L.223-19 sont intervenues au titre de l'exercice écoulé avec l'ancien gérant :

- La location du bureau à la SCI Lavergne
- Un contrat de prévoyance et une mutuelle

QUATRIEME DECISION

L'actionnaire unique déclare que la société a pris en charge une rémunération qui a été versée à l'ancien gérant de la société et que l'intégralité des charges sociales de l'année ont été pris en charge par la société.

Une rémunération de 1900 € brut sera versée au nouveau gérant de la société. La société prendra en charge l'intégralité des charges sociales afférentes à cette rémunération.

CINQUIEME DECISION

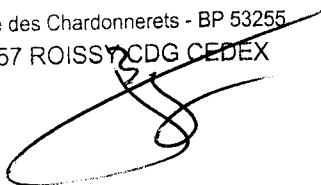
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour faire tous dépôts et publications partout où besoin sera.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'associé unique.

L'Actionnaire Unique

INTERNATIONAL CONTAINER
& TRANSPORT

50 Rue des Chardonnerets - BP 53255
95957 ROISSY CDG CEDEX



3C EXPRESS

Société à Responsabilité Limitée au capital de 30 000 €
Siège Social : 2 ALLÉE DU PONANT BP 52110 385 DE LA BELLE ÉTOILE
95700 ROISSY-EN-FRANCE - RCS PONTOISE n° 490 957 081

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2020

La société **INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT SARL** au capital de 100 000 € dont le siège est situé au 50, rue des Chardonnerets – BR 53255 Roissy CDG 93290 Tremblay en France et immatriculée au RCS de Bobigny sous le numéro 722 041 381 et seule associée de la Société à Responsabilité Limitée **3C EXPRESS** au capital de 30 000 € divisé en 30 000 parts sociales de 1 € chacune, représentée par Monsieur Aurélien BONGARS, a établi le rapport de gestion sur la situation de la société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de la Société au cours de l'exercice

	<u>30 juin 2020</u>	<u>30 juin 2019</u>
Chiffre d'Affaires	1 407 948 €	1 617 833 €
Résultat d'Exploitation	- 8 807 €	17 284 €
Résultat Financier	1 884 €	2 535 €
Résultat Exceptionnel	<u>8 665 €</u>	<u>43 €</u>
Résultat Net	543 €	12 333 €

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

La baisse du chiffre d'affaires constatée est la résultante d'une politique commerciale accrue orientée à l'internationale.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

L'exercice 2020-2021 s'annonce difficile mais nous sommes confiants.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Aucun évènement important n'est à signaler.

AB

REGLEMENTS FOURNISSEURS

Les délais convenus avec nos fournisseurs sont de soixante jours à compter de la date d'émission de la facture.

RESULTATS - AFFECTATION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos de la façon chronologique suivante :

- L'intégralité du bénéfice est affectée au poste « Report à nouveau »
- L'intégralité du report à nouveau est ensuite affecté au poste « Autres Réserves ». Le poste « Autres Réserves sera ainsi doté à hauteur de 44 789 €
- Sur le poste « Autres Réserves » sera prélevé un dividende de 40 000 € à l'associé unique. Cette distribution de dividende bénéficiera dans la société mère du régime fiscal Mère Fille.

Compte tenu de ces affectations les capitaux propres de la Société seront de **37 789 €**.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Nous allons maintenant vous présenter plus en détail les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur.

Nous vous invitons à voter le texte des résolutions que nous soumettons maintenant à votre approbation.

CHARGES NON DEDUCTIBLES VISEES A L'ART 39-4 du CGI

Aucune charge visée à l'article 39-4 du CGI n'a fait l'objet de réintégration dans le cadre du résultat fiscal de l'exercice.

LA GERANCE

3C EXPRESS
2 ALLEE DU PONANT - BP 52110
385 RUE DE LA BELLE ETOILE
95700 ROISSY EN FRANCE

3C EXPRESS

Société à Responsabilité Limitée au capital de 30 000 €
Siège Social : 2 ALLÉE DU PONANT BP 52110 385 DE LA BELLE ÉTOILE
95700 ROISSY-EN-FRANCE - RCS PONTOISE n° 490 957 081

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 octobre 2020

En application de l'article L 223-19 du nouveau code du commerce, la Gérance d'une Société à Responsabilité Limitée doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la Société et un Gérant ou un associé ou d'autres sociétés dans lesquelles le Gérant exerce une fonction de direction ou d'administration.

- Loyer SCI Lavergne

Un loyer de 1200 € par mois a été défini au titre de l'exercice écoulé.

- Rémunération de la gérante :

Madame Sylviane LAVERGNE a perçu au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020 la somme de 1 167 €, à titre de rémunération de gérance auxquels s'ajoutent le remboursement de ses frais de déplacement et de missions réceptions.

La société a pris en charges les charges sociales afférentes à sa rémunération.

- Prévoyance et retraite complémentaire :

La société a contracté pour la gérance une prévoyance, une mutuelle ainsi qu'une retraite complémentaire dans le cadre de la loi MADELIN.

Vous voudrez bien ratifier l'ensemble de ces conventions.

LA GERANCE

3C EXPRESS
2 ALLÉE DU PONANT - BP 52110
385 RUE DE LA BELLE ÉTOILE
95700 ROISSY EN FRANCE

